

Aides aux entreprises : vers une nouvelle donne

Le cadre réglementaire des aides publiques aux entreprises est en pleine évolution. Qu'il s'agisse des zones géographiques éligibles, des plafonds fixés par l'Union européenne, de la nature des subventions ou des procédures d'instruction, les nouveautés sont nombreuses.



©Photo: SME, BOPACK, J.L. - www.lesentreprisesdelocal.com

A compter du 1er janvier 2007 et pour une période de sept ans, de nouvelles règles communautaires s'appliqueront en matière de subventions aux entreprises et d'utilisation des fonds structurels européens.

Première nouveauté : la refonte des zones éligibles aux "aides à finalité régionale" (c'est-à-dire aux subventions versées par les collectivités locales) : en Haute-Normandie, comme dans les autres régions françaises, un projet de carte a été élaboré pour définir, commune par commune, le niveau de subventions publiques que les entreprises pourront recevoir. Etablie en fonction de critères quantitatifs précis (tels que le nombre d'habitants, le niveau de développement, le taux de chômage), cette proposition de zonage est actuellement en discussion à Bruxelles et la réponse des autorités communautaires est attendue en principe d'ici la fin de l'année. La nouvelle carte permettra de distinguer les zones éligibles, non éligibles et les zones dites transitoires, où les aides seront autorisées pendant encore trois ans.

Autre changement attendu, les taux maximum d'aides (aussi appelés "plafonds") autorisés selon les différents secteurs. Soucieuses de limiter les distorsions de concurrence entre territoires, les autorités européennes ont depuis longtemps fixé des limites au montant des aides mobilisables sur un projet de développement d'entreprise. Le nouveau

barème des plafonds, applicable à partir de janvier 2007, maintiendra une distinction de taux en fonction du zonage (zone éligible, non éligible ou transitoire) et de la taille de l'entreprise, mais les plafonds seront globalement réduits. Seule exception :

les entreprises de moins de 50 salariés qui verront le taux maximum d'aides autorisé légèrement revu à la hausse. Restera aux différentes collectivités territoriales que sont la Région, le Département, les agglomérations et les communautés de communes, à adapter leurs systèmes d'aides au nouveau cadre fixé par Bruxelles.

Nouvelle procédure

Sans qu'il y ait de lien direct, la réforme du cadre réglementaire coïncide avec la mise en œuvre du nouveau dispositif d'instruction des aides à l'économie conçu par la Région. Cette procédure vise à simplifier les démarches de l'entreprise et à raccourcir les délais de réponse, grâce notamment à un mode de fonctionnement "virtuel" via un site intranet où seront mis en ligne les éléments composant les dossiers d'aide.

Même en faisant appel aux dernières technologies, le champ des aides à l'économie reste un sujet complexe qui nécessite l'intervention de spécialistes pour identifier les aides mobilisables sur un projet donné dans le respect des règles fixées au niveau local, national et européen. Seine-Maritime Expansion dispose d'une longue expérience en ce domaine et peut vous aider dans la mise en œuvre de votre projet.

Contact : Yann Pitollet
(02 35 82 20 20 – yann.pitollet@sme76.fr)



Avec quelque 300 emplois attendus, la prochaine ouverture d'un magasin IKEA à Tourville-la-Rivière sera l'une des plus importantes implantations d'entreprise de l'année 2007 en Seine-Maritime.

Cet événement illustre bien la place des activités tertiaires dans l'économie moderne, dont on sait déjà qu'elles représentent 75% des emplois au niveau national et 73% de l'emploi salarié en Seine-Maritime. A l'échelle locale, il doit également nous faire réfléchir sur les objectifs et les axes d'intervention des structures d'appui au développement économique comme Seine-Maritime Expansion.

Traditionnellement tournée vers l'industrie et les services connexes, notre action couvre d'ores et déjà des activités de services aux entreprises comme la logistique ou les centres de relation client. Mais il est sans doute nécessaire d'aller aujourd'hui au-delà afin de prendre en compte une gamme plus large d'activités tertiaires : services à la personne, centres de R&D, sociétés d'ingénierie et pourquoi pas certaines grandes enseignes commerciales qui constituent autant de gisements d'emplois qu'il sera pertinent d'exploiter.

SME : Un nouveau site web en vue

Seine-Maritime Expansion mettra en ligne d'ici la fin de l'année son nouveau site Internet. Outre un design graphique renouvelé, ce site a pour ambition d'être un véritable outil de consultation en ligne, au service des entreprises et des décideurs locaux.

Chacun pourra ainsi y trouver la liste des terrains à vocation économique disponibles, une large sélection de locaux d'activité à acquérir ou à louer, un récapitulatif des aides aux entreprises ainsi qu'un aperçu attractif des spécificités économiques de notre département.

Conçu avec l'aide d'Interaction Multimedia, le site devrait permettre d'accroître le nombre d'entreprises en contact avec l'équipe du comité d'expansion. Il proposera également une version en langue anglaise.

Contact : Véronique Beaujou-Ansart
(02 35 82 20 20 - veronique.beaujou@sme76.fr)



©Photo : SME, Interaction Multimedia.

Immobilier d'entreprise : l'EPF Normandie innove

Dans les volets "politique de la ville" et "développement économique" de son programme pluriannuel d'intervention, l'Etablissement Public Foncier de Normandie a retenu trois types d'interventions en faveur de bâtiments locatifs destinés aux entreprises :

- le portage d'hôtels d'entreprises en quartier sensible
- le portage de locaux dédiés à des pépinières ou incubateurs d'entreprises
- le portage de locaux dédiés à des laboratoires de recherche et développement

Le dispositif consiste dans la possibilité d'un portage, d'une durée maximum de 5 ans, de l'immeuble à construire ou à réhabiliter.

Ces portages sont destinés à des projets pour lesquels une personne publique s'engage au rachat du bâtiment à terme. Durant cette période de portage, la collectivité ou son mandataire assure la gestion du bien.

En fin de portage, la collectivité rachète l'immeuble à l'EPF Normandie à son prix d'acquisition majoré de 3,5% de frais d'ingénierie foncière, sans actualisation. Ce nouveau dispositif devrait offrir une souplesse accrue et ainsi faciliter les initiatives en ce domaine. Seine-Maritime Expansion se tient à la disposition des collectivités pour les accompagner dans ce type d'opération.

Contact : Bertrand Le Grevellec
(02 35 59 19 12 - bertrand.legrevellec@sme76.fr)

Pêcheurs d'Islande reprend les Salaisons Maritimes Andre Ledun



©Photo : SME - JLK, www.leuropeveduciel.com

En redressement judiciaire depuis janvier dernier, les Salaisons Maritimes André Ledun, entreprise spécialisée dans la transformation du saumon et installée près de Cany-Barville, vient d'être reprise par son voisin fécampois Les Pêcheurs d'Islande.

Cette opération, qui permet de sauvegarder 180 des 202 emplois actuels et donne un nouvel avenir aux Salaisons Ledun, a été rendue possible grâce notamment au soutien financier apporté par la Région et le Département, les deux collectivités ayant accordé une aide de près de 2 millions d'euros au titre de l'Aide Régionale à l'Emploi et de l'aide aux investissements en matériels de la filière pêche.

SME a été associé au dossier en appui du Département et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, qui a également participé à cette opération. Notre intervention va se poursuivre avec le montage des dossiers d'aides publiques.

Contact : Yann Pitollet (02 35 82 20 20 - yann.pitollet@sme76.fr)

Euro Channel Logistics s'installe à Dieppe

©Photo : SME, Euro Channel Logistics.



Euro Channel Logistics vient de s'installer sur le parc d'activités Euro Channel sur la commune de Martin Eglise à côté de Dieppe. Le but du projet était de regrouper les 3 sites qu'elle occupait auparavant. L'objectif est, parmi d'autres, de rationaliser les flux et d'optimiser les volumes de stockage.

La société a été créée en juillet 2001 par M. Bruno Béliard, afin de répondre à un besoin local d'externalisation, de sous-traitance et de service aux entreprises en matière de logistique. Elle dispose notamment d'une ligne de fret spécialisée vers la Grande-Bretagne. Sur le secteur dieppois, elle est l'une des rares entreprises à proposer ce type de prestation. Face à la hausse du gasoil et à la concurrence des pays de l'Est, le chef d'entreprise a recruté un commercial expérimenté et rapidement opérationnel, pour augmenter la clientèle et les volumes. Cette nouvelle installation a été soutenue par la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération de Dieppe. L'ingénierie administrative des aides a été réalisée par Seine-Maritime Expansion.

Contact : Catherine Cornillot (02 35 82 20 20 – catherine.cornillot@sme76.fr)

Valliquerville : la société Kemix s'installe...

Afin de pérenniser son développement et de regrouper ses activités, jusque-là dispersées sur deux sites, la société KEMIX a décidé d'investir dans un nouveau bâtiment de 2 000 m² sur la zone d'activités Caux Multipôles à Valliquerville (Yvetot).

©Photo : Kemix / Kennet, Bernard Fretin.



KEMIX est spécialisée dans la fabrication de produits chlorés et de détergents en poudre pour des applications industrielles ou de collectivités. Elle s'adresse également au marché en grande expansion du traitement des eaux de piscines par la fourniture de pastilles chlorées.

Les bâtiments, actuellement en cours de construction, abriteront à terme une quinzaine de personnes. Cette nouvelle installation a été soutenue par le Département de Seine-Maritime, la Région de Haute-Normandie et la communauté de communes de la Région d'Yvetot. Le montage des dossiers d'aide a été assuré par Seine-Maritime Expansion.

Contact : Bertrand Le Grevellec (02 35 59 19 12) – bertrand.legrevellec@sme76.fr

Un repreneur pour NSF (Nouvelle Savonnerie Française) à Yainville

NSF, qui était en redressement judiciaire à la suite de la défaillance de son actionnaire principal (Savonneries Bernard), s'est adossée à un nouveau partenaire pour relancer son activité. Il s'agit de la société Unhycos, un spécialiste des produits d'hygiène et beauté pour le grand public, dont le siège est situé à Argenteuil (Val d'Oise).

Cette reprise est le résultat d'une action de prospection partenariale entre NSF et Seine-Maritime Expansion, élaborée et réalisée avec l'accord de l'administrateur judiciaire. Cette opération, menée auprès de 230 entreprises sur l'ensemble du territoire français, a nécessité l'envoi de plus de 400 lettres et relances individualisées. Via son investissement dans NSF, Unhycos permet la sauvegarde de 58 emplois sur le site, avec la perspective de nouveaux recrutements si les objectifs du plan de développement sont atteints.

Contact : Emmanuel Chaverot
(02 35 59 19 12
emmanuel.chaverot@sme76.fr)

SME recrute un chargé de mission "Emploi / Insertion"

Etienne DUVAL a rejoint Seine-Maritime Expansion le 21 août 2006 pour prendre notamment en charge la conduite du volet économique du Plan Expérimental pour l'Emploi du Pays des Hautes Falaises.

Sa mission : détecter, en lien avec nos partenaires locaux, les besoins de recrutement non satisfaits des entreprises dans les métiers dits « en tension » pour orienter le travail des services sociaux et faciliter le retour à l'emploi de personnes en risque d'exclusion.

Agé de 30 ans et originaire de Seine-Maritime, Etienne a déjà une expérience significative de ces sujets puisqu'il a successivement travaillé au sein du Programme de Développement Industriel du Havre, au service des aides européennes de la Préfecture, puis à la mairie de Canteleu en tant que chargé du développement économique et de l'Equipe Emploi Insertion.

Contact : Etienne Duval (02 35 59 19 12
etienne.duval@sme76.fr)



Seine-Maritime
EXPANSION

Partenaire de vos projets

Vous êtes une entreprise...

Un service confidentiel et gratuit.

Nous vous accompagnons dans tout projet de développement d'entreprise en Seine-Maritime : recherche de terrains, de solutions immobilières, interface avec les collectivités, ingénierie des aides à l'investissement, à l'emploi et à l'innovation.

Vous êtes une collectivité...

Un accompagnement au plus près du territoire.

Depuis plus de trente ans, nous réalisons vos diagnostics territoriaux et appuyons vos projets de zones d'activités ou d'immobilier d'entreprise en maîtrise d'ouvrage publique.

02 35 82 20 20

Comité d'expansion économique de la Seine-Maritime - Directeur Général : Yann Pitollet

GROS PLAN SUR...

Le foncier à vocation économique

La capacité d'un territoire à proposer aux entreprises des terrains adaptés à leurs besoins est un élément déterminant de son attractivité et un véritable enjeu pour le développement économique local. La Seine-Maritime compte 250 zones d'activités dont près d'un quart dispose de capacités d'accueil. Seine-Maritime Expansion les suit de près.

Depuis 2005, Seine-Maritime Expansion consacre des moyens étendus à la connaissance de l'offre foncière à vocation économique dans le Département. L'objectif est à la fois de mieux renseigner les entreprises sur les terrains disponibles à court terme mais aussi de conseiller les collectivités maîtres d'ouvrage dans la programmation de nouveaux projets de parcs d'activités.

Afin de tirer profit des informations déjà disponibles, SME a mis en place un système d'échange de données avec des structures partenaires (CCI et Agglomération de Rouen, Le Havre Développement, SMI Port Jérôme et le Comité d'Expansion Economique d'Elbeuf), permettant ainsi de dresser un état des lieux de l'offre foncière à l'échelle du Département. Ce travail a fait l'objet d'une restitution publique à l'hôtel du Département le 27 septembre dernier.

Par ailleurs, le comité intervient sur une dizaine de projets de parcs d'activités, soit pour réaliser une étude d'opportunité économique, soit en assistance à maîtrise d'ouvrage.

Enfin, nous avons élaboré de nouveaux supports visuels à destination des entreprises. Conçus sous forme de fiches correspondant à chaque zone d'activités (et bientôt disponibles sur notre site internet en format pdf), ces visuels donneront les informations techniques sur les terrains disponibles complétées par un plan parcellaire et une vue aérienne du site.



Contact : Xavier Prevotat
(02 35 82 20 20)
xavier.prevotat@sme76.fr



Sélection de la Bourse des locaux

Seine-Maritime Expansion recense des locaux sur l'ensemble du département. Vous cherchez des locaux ou vous avez des locaux à vendre ou à louer ? **Contactez** : Véronique Beaujou-Ansart - 02 35 82 20 20 - veronique.beaujou@sme76.fr

A LOUER

Le Grand Quevilly
1 900 m² ateliers et
3 400 m² bureaux

- > Produit neuf, 2^{ème} semestre 2007
- > Ateliers divisibles à partir de 190 m² et bureaux à partir de 100 m²

Ref. 1006-8

A LOUER

Fauville en Caux
793 m²

- > Hôtel d'entreprises
- > 2 cellules avec bureaux, une de 545 m² et l'autre de 248 m²

Ref. 1006-3, 1006-4

A LOUER

Le Houllier
1 861 m²

- > Local de stockage double peau
- > 3 Bureaux

Ref. 1006-2
3 750 €/mois

A LOUER

Sandouville
825 m²

- > atelier de 715 m²
- > 3 Bureaux

Ref. 1006-1
3 800 €/mois

A VENDRE OU A LOUER

Saint Nicolas d'Aiermont
705 m²

- > 2 ateliers 305 m² et 339 m²
- > Bâtiment double peau

Ref. 1006-7
1 700 €/mois

A VENDRE OU A LOUER

Eu
3 831 m²

- > 4 bâtiments
- > Atelier, Stockage et bureaux

Ref. 1006-5